

## Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE

Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : fsu48@fsu.fr

*Dans tous les secteurs, l'action est engagée...  
pour changer de système.*



*Dans le contexte de la crise sanitaire qui n'en finit plus et qui déroule encore et toujours ses conséquences humaines dramatiques et des conséquences sociales catastrophiques, il est absolument nécessaire de se mobiliser pour peser sur le cours des choses.*

*C'est dès maintenant que se joue la partie entre les tenants de l'assèchement des budgets publics justifiés par certains par la « dette COVID » et nos ambitions sur l'impérieuse nécessité de conforter les budgets sociaux et les services publics, seule condition d'une préparation de l'avenir : les services publics sont un investissement et à ce titre, ils font partie de la solution à la crise.*

*Les personnels de l'Éducation, de l'Agriculture et de l'Enseignement Supérieur et les étudiants ont montré le 26 janvier qu'ils refusaient les logiques austéritaires contenues dans le budget 2021 en se mobilisant à un niveau important. Le 4 février, ils ont été rejoints par les personnels des différents services publics (en particulier en Lozère par celles et ceux de l'Environnement) qui ont réaffirmé qu'investir dans les services publics et dans l'éducation est le seul choix raisonnable à faire dans la période. Le 13 février, près de 500 manifestants ont défilé dans les rues de Mende pour réaffirmer la volonté partagée d'un vivre ensemble respectueux des différences et ouvert pour l'accueil et l'intégration de tous les migrants qui fuient la misère et les violences. La jeunesse s'est mobilisée le 16 mars pour dénoncer les effets de politiques régressives en matière de protection sociale, d'éducation et de formation. Les dernières réformes, sur le droit du travail, sur l'assurance chômage, sur les retraites ou sur l'orientation des élèves accentuent la précarité et les inégalités.*

*Le 28 mars à Mende, les manifestants ont pu rappeler l'urgence climatique et la nécessité d'engager une transition écologique en urgence, pour transformer en profondeur nos modes de vie, de consommation et de production. Le 31 mars, devant l'ARS, le Groupes des 9, a dénoncé la situation sanitaire actuelle, la perte du pouvoir d'achat des retraités et le principe du « cinquième risque » porté par la loi. La FSU a mobilisé pour chacune de ces actions pour faire face à une stratégie de division porté par le gouvernement. En effet, contrairement aux discours diviseurs, il n'y a ni première ni deuxième ligne, c'est toute la société qui fait face à la crise et qui, forte de cette expérience, peut imposer des choix progressistes et porteurs d'espoirs.*

*Dans cette perspective, les actions vont se poursuivre dans les jours et semaines à venir. La FSU Lozère, poursuit son travail unitaire pour mobiliser les personnels à s'engager dans les actions revendicatives.*

*La journée nationale d'action Fonction publique du 6 avril permettra de dénoncer la situation faite à l'ensemble des agents et de porter les revendications pour un plan de relance des services publics sur l'ensemble de notre territoire. Ce plan de relance passe, pour nous, par le dégel de la valeur du point d'indice et la hausse généralisée de tous les salaires, par la création de postes pour assurer des services publics de qualité et de proximité sur tous les territoires et par l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique*

DEPOSE LE 30/03/2021



### SOMMAIRE

P 2	SFR
P 3	Collèges et lycées
P 4/5	AESH
P 6	1 <sup>er</sup> degré
P 7	Parc national des Cévennes
P 8	Stage syndical

La journée nationale d'action et de grève dans l'Éducation du 8 avril permettra de placer sur le devant de la scène revendicative les AESH (accompagnant-es d'élèves en situation de handicap) qui subissent des conditions d'emploi très précaires et une profonde dégradation de leur mission depuis la création des PIAL, alors que ces personnels sont essentiels à la politique d'inclusion scolaire.

Dans tous les secteurs et dans un contexte où les besoins de services publics de qualité et de proximité, rendus par des fonctionnaires recrutés sur concours n'ont jamais été aussi forts pour la population, les Fonctions publiques et les services publics ont démontré, depuis plus d'un an, leur capacité à faire face. **Des rectificatifs budgétaires doivent être absolument pris pour recruter massivement les personnels qui manquent pour satisfaire les besoins de toute la population.**

La section départementale de la FSU Lozère espère pouvoir vous retrouver à ses côtés pour tracer les lignes d'un avenir bien différent du présent que nous traversons.

Hervé FUMEL

## Section Fédérale des Retraités

## École ouverte, personnels vaccinés

### La vaccination pardi...

Inutile de retourner le couteau dans les plaies, celle du gouvernement qui promet que demain... Mais surtout celles des citoyens en attente de vaccin !

Si ça vous a échappé : le site de doctolib par lequel il faut prendre rendez-vous reste fermé tout le mois de mars. Doctolib ? Le Service Public selon macron, la start-up qui réussit (mais sans garantir la protection de nos données).

### ...mais pas que !

Au hasard, la loi grand âge : elle est encore repoussée. Encombrement du calendrier législatif sans doute. Il était urgent de débattre de la loi « sécurité globale », une vraie priorité celle là !

Tout ceci était au programme du 31 mars, journée d'action du groupe des 9.

### AU MENU :

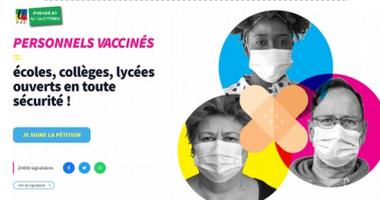
- rattrapage de la perte de pouvoir d'achat (avec le problème de la hausse de certains prix et le coût des complémentaires santé).
- la situation sanitaire :
  - > dysfonctionnements et insuffisances dans la campagne de vaccination, manque de moyens d'hospitalisation ;
  - > recul des services publics et leur éloignement ;
  - > exigence d'une prise en charge à 100 % par la branche maladie de la sécu des dépenses liées à la perte d'autonomie et d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, en établissement comme à domicile.
- dénonciation des discours discriminatoires l'égard des personnes âgées.

**OPPOSER JEUNES ET VIEUX C'EST MÉPRISER LES UNS ET LES AUTRES !**

Il ne faut pas passer à côté d'une occasion de construire le monde d'après en développant les services à la personne dans le cadre d'un Service Public, ou encore en créant un Service Public (encore !) du médicament.

Devant l'ampleur de la crise sanitaire, il faut une mobilisation à la hauteur pour protéger tous ceux et celles qui sont aujourd'hui en première ligne (...).

J'exige l'accès au vaccin pour tous les personnels, je signe la pétition.



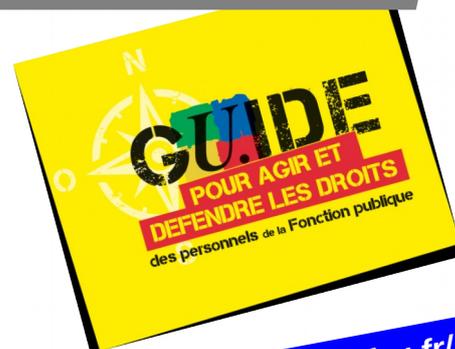
la-petition.fr  
JE SIGNE LA  
PETITION

## GUIDE pour AGIR et DÉFENDRE les personnels de la Fonction Publique



### Loi de Transformation de la Fonction publique : ce qu'il faut savoir aujourd'hui pour agir et mieux vous défendre !

C'est pour répondre aux questions que posent la Loi de Transformation de la Fonction publique que la FSU a décidé de produire une série de fiches utiles et opérationnelles à destination des différentes catégories de personnels impactées par cette loi.



A voir sur notre site internet <https://fsu48.fsu.fr/>

## Situation du collège Henri Bourillon

Depuis la mise en place du dernier protocole sanitaire, imposant une distance de 2m lors des repas, **les élèves de 4eme et 3eme sont les seuls collégiens du département à devoir suivre un enseignement hybride**. Ils viennent en classe 2,5 jours par semaine et travaillent depuis chez eux le 2 autres jours.

Depuis des années les personnels du collège signalent les difficultés de fonctionnement de la **demi-pension, qui dépend du lycée**. Cela n'a jamais été pris en compte jusqu'à la situation d'urgence de cette année, qui a conduit à transformer une salle du lycée Chaptal en salle de restauration. Les travaux devraient être terminés durant les vacances de printemps. **Se posera alors le problème de la surveillance de cette salle**, vu le nombre de postes d'AED implantés au collège. Là encore, **les demandes formulées depuis des années auprès des services de l'éducation nationale sont restées sans suite**.

**Le sous-investissement chronique que subit le plus gros collège de Lozère trouve en ce moment sa pleine expression**. Devant cette situation très dégradée, la crainte d'un départ important des élèves du collège, au profit d'établissements privés en particulier, est importante.

Espérons-donc, que les différents partenaires (Éducation nationale et Département en particulier) sauront enfin considérer les élèves du collège de Mende à la même hauteur que ceux des autres établissements lozériens.

Mélanie AZAIS

## Collèges et Lycées – Préparation de rentrée

Lors du CTSD du 12/03 et du CTA du 22/03, le SNES-FSU a demandé et obtenu la création d'un **poste d'espagnol** implanté au collège Bourrillon de Mende avec un complément de service au collège du Bleynard et un **SPEA (poste spécifique académique) de Lettres Modernes-FLE** au collège Haut Gévaudan de Saint Chély d'Apcher ainsi qu'un **poste de STMS** au lycée Peytavin.

**Malgré ces créations, les conditions de rentrée sont dégradées dans le second degré**. L'augmentation massive des HSA au détriment des heures postes génère de nombreux compléments de service, fragilise les postes fixes, met à mal les enseignements optionnels et les dédoublements des classes et provoque ainsi la mise en concurrence des enseignements.

Le SNES-FSU 48

**POUR BLANQUER, LES ENFANTS NE SONT PAS CONTAMINÉS À L'ÉCOLE, MAIS EN FAMILLE...**

**...MAIS ILS PEUVENT CONTAMINER LEURS CAMARADES EN REVENANT À L'ÉCOLE**



## Préparation de rentrée 2021 dans l'Éducation nationale

**Les conditions de rentrée, malgré la crise sanitaire et toutes ses conséquences négatives sur les conditions de travail de toutes les catégories de personnels, ne vont pas s'améliorer sur le département de la Lozère**. Malgré la pandémie, l'Académie de Montpellier n'a reçu **aucun emploi supplémentaire d'infirmière scolaire et de CPE**. La Lozère va rester pour l'année scolaire prochaine avec les mêmes supports que cette année.

**Rien n'évolue positivement non plus pour les emplois administratifs implantés en Lozère**, alors qu'ici encore les conditions de travail dégradées sont nombreuses.

**Pour les emplois d'enseignants**, la hausse des HSA dans les DHG de chacun des établissements, plus la suppression de la marge académique pour de nombreux collèges, n'ont pas permis toutes les créations de postes revendiquées.

Hervé FUMEL



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**La FSU, dans le cadre d'une large intersyndicale de l'éducation, appelle les personnels AESH à la grève le 8 avril**



**Pour des augmentations de salaire  
Contre la précarité, contre les PIAL**

En réponse à l'obstination du ministre qui refuse de s'engager vers une amélioration des conditions d'emploi des AESH et en réponse à la dégradation de leur mission depuis la création des PIAL, les organisations CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation appellent les personnels à la grève le 8 avril.

Le ministre répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves.

Malgré la promesse faite il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération, les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets, pour 24 heures de travail hebdomadaires, soit 60% en moyenne, pour un salaire net de 760 euros par mois. Donc en-deçà du seuil de pauvreté !

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, ils et elles sont condamnés à exercer

sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier.

La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelés à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires, à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité, nuisent à la qualité de l'accompagnement, conduisant à du saupoudrage. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagnés en conservant le même nombre de personnels !

*La colère et l'exaspération des AESH est légitime, le mépris a assez duré.*

*La précarité n'a pas sa place dans nos écoles.*

**Ensemble, exigeons un autre avenir pour les AESH**

**MOBILISES.ES LE 8 AVRIL**

- pour une revalorisation des salaires
- pour l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens
- pour un véritable statut

**CONTRE LA PRÉCARITÉ !**

**Rassemblement à Mende  
Place Urbain V à 10h**

*Demandes d'audiences déposées par l'intersyndicale auprès de Mme la préfète de la Lozère et de M le DASEN*

# AESH, UNE RÉALITÉ !

**URGENCE**  
SERVICE PUBLIC  
D'ÉDUCATION

**Le 8 avril,  
AESH en grève !**



Un système perdant pour tous : AESH, élèves, enseignant-e-s et la réussite du service public d'éducation !

Nos organisations syndicales ont alerté l'administration de la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout et se traduisent par des mobilisations très suivies dans les départements, en particulier depuis la mise en œuvre des PIAL.

**ABANDONNÉ-ES  
EXPLOITÉ-ES  
SOUS-PAYÉ-ES  
HUMILIÉ-ES**

## Pour la FSU, il y a urgence à :

- engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens
- créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH
- recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins

Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans.

## Les syndicats CGT éduc'action, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation :

- appellent tous les personnels AESH à faire entendre leurs revendications à l'occasion d'une journée de grève nationale le jeudi 8 avril ;
- appellent tous les personnels de l'Éducation nationale à se joindre à cette mobilisation, à participer à cette grève au côté des AESH pour faire valoir l'ensemble des revendications en défense des postes, des statuts, des salaires en direction des IA-DASEN, des rectorats et du ministère.



## AESH : premiers de corvée...

Depuis la création des AESH c'est la première fois qu'il y a un appel à une journée de grève nationale qui leur est consacré.

**C'est dire le caractère inédit de cette journée, c'est dire aussi l'enjeu particulier qu'elle revêt à la fois en termes de mobilisation, qu'en termes de pression sur le ministère.**

Aujourd'hui nous sommes dans une impasse. Malgré les annonces et les promesses entendues à maintes reprises dans la bouche de Blanquer, la situation n'a jamais été aussi dégradée, les personnels aussi précarisé-es et malmené-es.

La situation des AESH est la honte du ministère de l'Éducation nationale : **des femmes à plus de 90%, employées à temps incomplets, payées aux alentours de 760 euros par mois pour une quotité de travail moyenne de 60%, affectées aujourd'hui sur des zones de plus en plus grandes, auprès de plus en plus d'élèves en situation de handicap, ballotées au gré des besoins, remerciées si elles ouvrent la bouche et soumises à des pressions pour leur faire fermer...**

### Parole d'AESH :

« Monsieur Blanquer avait réaffirmé avec le premier ministre et la secrétaire d'état chargée des personnes handicapées que « le handicap serait une priorité du quinquennat. » Quid de ces belles paroles : nada...

Il faut savoir que la majorité des contrats sont précaires (en moyenne des quotités horaires de 60% dans le 1<sup>er</sup> degré et 65% dans le second degré). Comment vivre dignement avec un salaire de 760 euros ?!

Nous revendiquons l'arrêt des PIAL et la politique de mutualisation des moyens : le saupoudrage ne permet pas de faire un accompagnement de qualité. Un accompagnement est réussi lorsqu'il est en binôme et suivi grâce à des heures conséquentes attribuées à l'élève.

Dans le contexte sanitaire actuel, nous avons encore démontré notre professionnalisme, notre dévouement auprès des élèves que nous accompagnons et notre attachement à notre mission de service public.

Nous attendons donc d'avoir un véritable statut avec la titularisation de tous les personnels dans un corps de fonctionnaire et une revalorisation de nos salaires et des emplois à temps plein pour tous les collègues qui le souhaitent. »

La carte scolaire validée en CDEN le 19 mars, après 3 CTSD et des votes unanimement contre lors de chacun d'eux, est restée identique au projet initialement proposé à deux exceptions près : **non fermeture du poste classe à Saint-Germain-du Teil et non ouverture du TRBD à Langogne**. Le projet de transformation d'un poste monolingue en poste bilingue français-occitan à Marvejols a été écarté après discussion avec l'équipe pédagogique qui a fait d'autres propositions pour le cursus occitan.

A noter aussi la fermeture du poste de CPD EPS-EDD et l'ouverture à moyen constant d'un poste de CPD Français, commande ministérielle. **La FSU a critiqué le mauvais signe donné à l'éducation au développement durable** et a proposé a minima que ce poste serve à une ouverture à Nasbinals. Refus du DASEN malgré une prévision d'effectifs à 20 élèves de la TPS au CM2. Devant notre instance, il s'est uniquement engagé à suivre cette situation à la rentrée 2021.

Ainsi, pour appliquer la priorité affichée au remplacement du ministre et créer 6 postes de TR, **il a fermé 6 postes classe** ( Albaret, Badaroux, Chanac, Fournels, Marvejols, Rouffiac –St Bauzilze) **et 4 postes dédiés à l'école rurale** ( Enseignant Animateur soutien à Langogne, Florac/ Le Pont de Monvert et Ste Croix/Gabriac/Pont Ravagers/St Etienne Vée Fse et le dernier poste d'EMALA). Il a balayé à chaque instance les arguments et propositions des représentants des personnels de la FSU mais aussi a fait fi de tout ce que les partenaires de l'école, parents et élus, n'ont pas manqué de lui faire remonter avant ce CDEN pour défendre chaque situation de fermeture.

**Le service public d'enseignement en Lozère a encore fait les frais d'une politique nationale**, médiatisant tout son intérêt et son attention pour le monde rural, mais ne lui en donnant pas les moyens effectifs. L'Inspecteur d'Académie a alors fait le choix de fermer des classes ou des postes utiles pour notre territoire minimisant l'impact de la crise sanitaire afin de répondre aux demandes ministérielles (formation, décharges de directions, enseignements dits « fondamentaux »)

Le discours du DASEN s'appuie souvent sur une prétendue iniquité d'encadrement des élèves dans les différentes écoles du département, mais oublie au passage de parler des résultats scolaires remarquables, et notamment au sein des petites structures de 1 à 3 classes. **C'est une vision comptable qui ne prend pas en considération le contexte particulier de chaque école**. Être équitable c'est donner à chacun les moyens de réussir selon ses besoins et dans un contexte propre. Il a prétendu, en fermant ces 10 postes, vouloir participer a plus d'attractivité du territoire, souhaitant dans un projet sur du moyen terme transformer nos écoles rurales en structures plus « rassurantes » pour les parents par la mise en place de dispositifs censés rapprocher l'école rurale de l'école urbaine ... Est-ce vraiment ce que les Lozériens et Lozériennes souhaitent pour leurs enfants et leur territoire ? **Fermer des classes redynamiserait une école particulièrement quand elle souffre de la concurrence parfois agressive du privé sur la commune... ?**

**Les représentants de la FSU ont regretté que les représentants des élus (mairies, Conseil Départemental et Conseil Régional) aient été si peu nombreux lors de cette instance importante pour la place de l'école dans le territoire** et le projet qu'il serait utile de co-construire en Lozère pour œuvrer à un département plus dynamique et attractif.

La FSU est convaincue que ce n'est qu'à ce prix que la courbe démographique, et donc les effectifs dans les écoles repartiront à la hausse.

Sans ce travail conjoint, l'Inspecteur d'Académie a toute latitude pour dérouler son projet pour l'école lozérienne inspiré des commandes ministérielles et de la vision libérale de l'école de ce gouvernement....ce qu'il ne s'est pas privé de faire.

**Cette carte scolaire soumise au vote des membres du CDEN a recueilli 10 voix contre et 1 abstention, on ne peut pas parler de plébiscite !**

Nouveau DASEN mais même objectif de rentabilisation de l'Ecole et même vision comptable éloignée de la réalité et des attentes du terrain. Ce DASEN n'a cessé de mettre en avant son appétence pour un dialogue social constructif....dans la pratique, on est plus près du dialogue de sourds.

Nathalie PERRET

*La FSU 48 soutient  
l'action départementale engagée  
pour la défense des activités culturelles  
et l'ouverture de tous  
les espaces culturels au public.*

Lors de son CDFD du 29 mars, la FSU48 a acté le principe d'aide des personnels de la culture qui, dans le cadre de leur action départementale, occupent le théâtre de Mende.

La lutte n'est pas nouvelle ! On le sait tous les services publics sont dans ce cas-là. Pour certains depuis bien longtemps et on en connaît les dégâts aujourd'hui (hôpitaux par exemple, mais on pourrait en citer beaucoup d'autres malheureusement). « Ça craint ! » : dans le contexte actuel qui n'est plus à rappeler (changement climatique, crise de la biodiversité y compris en Europe, en France, ce n'est pas que la forêt amazonienne qui part en fumée !, crise sanitaire), l'État relance des suppressions de postes dans le service public de l'environnement sur des missions « ESSENTIELLES ». Voilà ce que nous avons dénoncé à Florac et Mende le 04 février dernier et expliqué en sous-préfecture et préfecture.

Depuis dix ans, nous nous battons dans les Parcs nationaux et au Parc national des Cévennes contre cette érosion. 2010, lors des 40 ans du Parc et de la venue de Chantal Jouanno, a marqué un tournant et amorcé une restructuration de l'organisation de l'établissement. Depuis 2009, le PNC a perdu 17,5 Equivalents Temps Plein (ETP), soit 18,8%. Nous avons eu 3 années de répit dont une année (2020) de sursis arrachée lors du PLF après une forte mobilisation : signature de pétitions sur les marchés avec un soutien massif des visiteurs comme de la population locale, sensibilisation et appui des élu.e.s, présidence CD 30, 48, 07, Région Occitanie, des député.e.s et sénateur.ice.s 48, 30 et des commissions développement durable.

**Mais ce n'était qu'un sursis !** Les nouvelles annonces en 2021 (-1 aux Cévennes) ont déclenché la colère des personnels « à bout » : 70% de grévistes le 04/02. Inédit ! Nous sommes mobilisé.e.s depuis plusieurs mois, depuis le projet de Loi de Finances de l'automne dernier. Couplée à l'intervention des présidents de Parcs nationaux, cette dernière mobilisation a permis d'avoir de l'écho médiatique, un levier d'action sur le Ministère. Bérangère Abba annonçait, alors, le 22 février l'annulation des suppressions et, en plus, des créations de postes (**ouf, hourra, incroyable ?**) :  
-> 10 ETP pour le Parc national de Forêts, Parc créé fin 2019 en Bourgogne et pour qui les anciens parcs devaient donc être mis à contribution pour constituer la nouvelle équipe,  
-> 20 ETP pour les parcs naturels marins (gestion Office Français de la Biodiversité), nouveaux-nés pour la biodiversité marine et mal lotis depuis le début, sans capacité réelle d'action,  
-> 10 ETP allaient être créés pour les parcs nationaux !

**Fausse Bonne Information ?** Le secrétariat général au ministère n'est pas vraiment au courant de ces annonces politiques, n'a pas de consigne en ce sens ; les nouvelles notifications ne sont toujours pas arrivées dans les établissements. **On apprend qu'il s'agirait plutôt de redéploiements et non de créations de postes.** Pourtant le Ministère a déjà beaucoup donné (25 000 postes en dix ans). Il semble que 20 postes seraient pris sur l'ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs) : est-ce une bonne nouvelle ?

Et enfin et surtout, on ne peut pas dire, comme s'en targue la Secrétaire d'Etat : « pari tenu ! », en référence aux propos du président de la République lors du One Planet Summit, qui s'est engagé à donner des moyens pour la sauvegarde de la biodiversité. La France se veut le chef de file international en la matière malgré une politique de moyens humains au rabais. Nos aires protégées (ambition de 30% de la superficie terrestre et maritime dont 10% de protection forte de type parcs nationaux) risquent de ne pas être vraiment efficaces, sans des femmes et des hommes pour la mettre en musique.

**Au PNC, malgré les annonces positives, la réduction pour 2021 se poursuit**, passant de -1 ETP à -1.8 ETP : si la suppression d'un poste semble avoir été levée, nous avons appris (on peut d'ailleurs dénoncer le manque de transparence) que les réductions sont supérieures (-2.9 ETP prévus). **Le Parc national est donc toujours sous le coup de réductions !** L'établissement ne bénéficierait plus de la souplesse passée, permise par le volant d'ETP non pourvus sur l'ensemble des parcs. Désormais le seuil d'emplois doit être scrupuleusement respecté : ainsi le PNC doit supprimer 1.8 ETP d'ici la fin de l'année.

**On a gagné une bataille seulement, pas plus. Nous continuons donc notre combat syndical !** Conserver les postes existants et retrouver un niveau de « confort », estimé à minima à 80 ETP, indispensables pour accomplir correctement nos missions.

La section du SNE-FSU48

### MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



# FSU Occitanie

## STAGE REGIONAL : 7 mai 2021 (visioconférence)

### « Des enjeux de genre à la lutte pour l'égalité dans le monde professionnel »

#### PROGRAMME DU STAGE

**9h00 - 9h30** : INTRODUCTION GENERALE

**9h30 - 11h00** : INEGALITES ET ENJEUX DE GENRE AU TRAVAIL  
*Intervention de Julie Jarty - maîtresse de conférences en sociologie*

**11h00 - 12h20** : PROTOCOLE EGALITE PROFESSIONNELLE -  
CHSCT  
*Intervention de militantes régionales*

**14h00 - 15h00** : L'INTERVENTION DE LA FEDERATION DANS LES  
LUTTES FEMINISTES / L'ORGANISATION DU TRAVAIL SUR LES  
DROITS DES FEMMES DANS LA FEDERATION  
*Intervention Amandine Cormier – Secteur Femmes FSU nationale*

**15h00 - 16h30** : LUTTES FEMINISTES PASSE / PRESENT  
*Intervention Mathilde Larrère - Historienne*



#### INSCRIPTIONS EN LIGNE :

(attention : demande de congé doit être faite par écrit au moins un mois avant le début de la formation, donc avant le 7 avril - modèle de demande en ligne sur le formulaire)

<https://framaforms.org/stage-fsu-occitanie-7-mai-2021-1616614211>

**RAPPEL** : Tout-e agent-e peut bénéficier d'un congé de formation syndicale dispensée par un centre de formation agréé.

Le congé pour formation syndicale est un congé avec traitement d'une durée maximale de douze jours ouvrables par an. Ce stage est organisé par la FSU Occitanie, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 06.01.2000).